

# COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ

## *LISTE DES DÉLIBÉRATIONS*

**Séance du 18 septembre 2023**

N°	Intitulé	Approuvée ou rejetée
2023_09_01	Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1 000 habitants. <i>(article L.332-8 3° du code général de la fonction publique)</i>	Approuvée

Liste publiée sur le site internet de la commune le 20/09/2023

